

COPÉ LA VÉRITÉ SOUS SCELLÉS | PEUR SUR L'UKRAINE

Le Point

www.lepoint.fr Hebdomadaire d'information du jeudi 6 mars 2014 n° 2164

L 13780 - 2164 - F - 3,80 €

Peut-on encore confier
nos enfants à l'Education nationale ?

ÉCOLE

L'enquête qui fait mal

- Le « J'accuse »
d'Alain Finkielkraut
- Le scandale des
profs sous-payés
- Les solutions
qui marchent



STEVE DEBENPORT/GETTY - CATHERINE DELAHAYE/AFP/IMAGE FORUM (PHOTOMONTAGE C. THOIGNARD)

Les Zuckerberg français | Spécial mode femmes

AFRIQUE CTA - 3000 CFA - ALLEMAGNE - 4,80 € - ANTILES FRANÇAISES - 4,00 € - AUTRICHE - 5,20 € - BELGIQUE - 4,20 € - CANADA - 6,95 \$ Can - ESPAGNE - 4,30 € - GRÈCE - 4,30 € - GUYANE FRANÇAISE - 4,20 € - ISRAËL - 25 ILS - ITALIE - 4,30 € - LUXEMBOURG - 4,20 € - MACAO - 23 MOP - MAVOTTE - 4,50 € - NOUVELLE-CALÉDONIE - 720 XPF - PAYS-BAS - 4,20 € - POLYNÉSIE FRANÇAISE - 720 XPF - PORTUGAL CONT. - 4,00 € - RÉUNION - 4,00 € - SUISSE - 6,20 CHF - TUNISIE - 4,20 TND



Nous, on a école à la maison !

Radical.
Instruire
ses enfants
soi-même ?
Certains le font.

PAR LOUISE CUNEO

Valérie Vincent habite en banlieue parisienne avec son mari et ses sept enfants. Deux de ses petits ne sont jamais allés à l'école et n'iront jamais. Quant aux cinq autres, ils n'y vont plus. D'un commun accord avec eux, elle a décidé de les retirer de l'école de la République. Une décision prise à la suite d'un drame ? Pas du tout. L'argument de Valérie tombe comme une évidence : « C'est mieux pour eux ! » Elle ne regrette pas une seconde son choix : « Je voulais nourrir leur curiosité en fonction de leur demande plutôt qu'on me parle

de leur niveau par rapport à une classe. » Valérie passe ses journées avec sa marmaille à visiter des musées, jouer ou lire en famille. « J'ai appris à me connaître avec mes enfants », révèle-t-elle. Valérie a choisi de ne pas suivre de programme scolaire, optant pour « l'apprentissage autonome » : contenus et horaires libres. Pour que cela fonctionne, il faut que les parents aient une confiance absolue en la capacité qu'auront leurs enfants à savoir trouver ce qui les intéresse. A charge pour les adultes de leur donner les moyens de satisfaire leur appétit de savoir. Ce qui passe parfois par des apports extérieurs comme la participation à des ateliers de dessin ou des cours de musique.

En France, quelque 30 000 enfants ne fréquentent pas l'école, dont 90 % scolarisés au CNED (le Centre d'enseignement à distance du ministère de l'Éducation nationale) ou dans des écoles privées à

Plaidoyer. Image extraite du documentaire « Être et devenir », de Clara Bellar, qui a filmé des familles ayant choisi l'instruction à la maison plutôt qu'à l'école.

distance. Mais seuls 3 000 enfants sont déclarés en IEF, l'Instruction en famille. Et c'est tout à fait légal : c'est l'instruction qui est obligatoire de 6 à 16 ans, et non la scolarisation.

Depuis quelques mois, l'enseignement par les familles est pourtant menacé. Une proposition de loi vise en effet à « limiter la possibilité d'instruction obligatoire donnée par la famille à domicile aux seuls cas d'incapacité ». Passée inaperçue depuis son dépôt en décembre, la proposition de loi est à nouveau sur le devant de la scène depuis que fait rage le débat sur l'enseignement d'une prétendue théorie du genre à l'école, ce qui pousse certains parents inquiets à envisager d'en retirer leurs enfants.

« **Désocialisation** ». L'enseignement par les familles est souvent incompris, soupçonné de communautarisme, voire de sectarisme. L'exposé des motifs de la proposition de loi déposée par les sénateurs UMP est d'ailleurs claire : l'éducation à domicile par la famille « ne peut être le prétexte d'une désocialisation volontaire, destinée à soumettre l'enfant, particulièrement vulnérable, à un conditionnement psychique, idéologique ou religieux ». Il faut dire que certains défenseurs de l'école à la maison sont des opposants farouches à la théorie du genre – comme Farida Belghoul ou l'Institut Civitas – et sont convaincus que l'école formate et embrigade les jeunes selon les supposées volontés de l'État.

Mais pour beaucoup de parents qui se sont organisés, financièrement et professionnellement, pour pouvoir instruire à domicile, l'essentiel est de voir leurs enfants s'épanouir, animés par une ■■■

CLARA BELLAR 2012 - DR



Coup de balai. C'est leur choix !

A Sudbury, fais ce qu'il te plaît

A l'école Sudbury Valley, dans le Massachusetts, les élèves font ce qu'ils veulent. Certains pêchent à la ligne, d'autres jouent à des jeux vidéo ou font la cuisine. Il n'y a pas de cours, ni devoirs, ni salles de classe. Les élèves, âgés de 4 à 19 ans, peuvent demander à la dizaine d'instructeurs

de leur parler d'un sujet. La philosophie de l'école, c'est que les enfants sont curieux de nature et apprennent mieux quand ils le veulent que lorsque l'enseignement est imposé. L'apprentissage de la lecture, par exemple, aura lieu lorsqu'un gamin qui désire faire des gaufres va

devoir lire la recette et donc demander une aide. L'établissement est dirigé par un conseil des élèves qui décide de tout. Près de 80 % des élèves intègrent une université à leur sortie. Trente-cinq écoles se sont créées sur le même modèle, dont 2 en Belgique. H. V.

■■■ curiosité qui suscite l'envie d'apprendre. Ils rejettent l'idée qu'une connaissance soit imposée à un moment précis, sans savoir si elle sera comprise ou retenue à long terme.

Suivre le rythme des enfants pour qu'ils en retirent le meilleur: c'est ce que font la plupart des parents partisans de l'IEF, filmés dans le documentaire « Etre et devenir », de Clara Bellar (sortie en salles en mai). On y voit des petits de 3 ans jouer à merveille du piano ou des jeunes de 12 ans qui viennent tout juste d'apprendre à lire en famille. Avec cette recette: le jour où l'envie d'apprendre naît, ces enfants savent comment s'y prendre et leur appétit est sans limite. Et le film, très

militant, d'expliquer que beaucoup des enfants passés par l'enseignement en famille s'orientent vers une profession artistique, disposant du temps nécessaire pour aller au bout de leur passion.

L'instruction en famille n'est pas pour autant laissée sans encadrement: chaque année, les familles qui ne suivent pas les programmes scolaires sont soumises à un contrôle social et éducatif. « Les inspecteurs de l'Education nationale viennent vérifier que les enfants reçoivent une instruction. Alors, je leur montre ce qu'on fait. Mais ça s'arrête là », explique Valérie, qui a le sentiment que « la lumière s'est éteinte le jour où [elle] est entrée à l'école » et qui ne voulait pas que ses enfants

vivent la même déception. Les détracteurs de l'IEF critiquent le défaut de socialisation des enfants, auxquels les codes de la vie en collectivité sont inconnus. Un argument balayé par les adeptes de ce système alternatif: « On participe quotidiennement à des ateliers et des activités culturelles, artistiques ou sportives dans lesquelles mes enfants rencontrent aussi bien des "sco" que des "non-sco" [pour « non-scolarisés »] ! » se défend Valérie, qui dénonce la mesquinerie des professeurs et la méchanceté des élèves au sein de l'école. Si la loi obligeant les enfants à être scolarisés vient à passer, les siens n'iront pas à l'école. « Quoi qu'il m'en coûte », tranche-t-elle. Pas négociable ■